



URNE FUNERAIRE BLOQUEE AU FUNERARIUM

Par **celijul**, le **09/01/2014** à **17:59**

Bonjour,

Voici le sujet:

Ma sœur ayant eu deux filles maintenant adultes est décédée en novembre dernier. Sa fille cadette a demandé la crémation et donc est devenue dépositaire des cendres.

Elle avait décidé de jeter les cendres de sa mère !

La mère a toujours émis le souhait d'être enterrée avec sa petite fille décédée à l'âge de 1 mois enfant de sa Fille aînée.

A ce jour, les deux sœurs ne se parlent pas et l'urne est bloquée au crématorium.

Je les ai contacté mais rien a faire pour décider la sœur cadette à m'autoriser à prendre l'urne pour la déposer avec sa petite fille.

Que puis je faire pour débloquer cette situation et aider la fille aînée.

Merci pour vos conseils avisés.

Annie